

puis que vous me faites si bien sentir combien il leur est aisé de se faire adorer.

Au reste, j'interpelle tous ceux qui m'ont vu durant cette époque, s'ils se sont jamais aperçus que cet éclat m'ait un seul instant ébloui, que la vapeur de cet encens m'ait porté à la tête; s'ils m'ont vu moins uni dans mon maintien, moins simple dans mes manières, moins liant avec le peuple, moins familier avec mes voisins, moins prompt à rendre service à tout le monde, quand je l'ai pu, sans me rebuter jamais des importunités sans nombre et souvent déraisonnables dont j'étois sans cesse accablé. Si mon cœur m'attiroit au château de Montmorency par mon sincère attachement pour les maîtres, il me ramenoit de même à mon voisinage goûter les douceurs de cette vie égale et simple, hors de laquelle il n'est point de bonheur pour moi. Thérèse avoit fait amitié avec la fille d'un maçon mon voisin, nommé Pilleu : je la fis de même avec le père; et, après avoir le matin dîné au château, non sans gêne, mais pour complaire à madame la maréchale, avec quel empressement je revenois le soir souper avec le bon-homme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi!

Outre ces deux logements, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis malgré mon

aversion pour Paris, où je n'avois été depuis ma retraite à l'Ermitage que les deux seules fois dont j'ai parlé : encore n'y allois-je que les jours convenus, uniquement pour souper et m'en retourner le lendemain matin. J'entrois et sortois par le jardin qui donnoit sur le boulevard, de sorte que je pouvois dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avois pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Au sein de cette prospérité passagère se paroît de loin la catastrophe qui devoit en marquer la fin. Peu de temps après mon retour à Mont-Louis, j'y fis, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connoissance qui fait encore époque dans mon histoire. On jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal. C'est madame la marquise de Verdelin, ma voisine, dont le mari venoit d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency. Mademoiselle d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avoit épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafre, borgne, au demeurant bon-homme quand on savoit le prendre, et possesseur de quinze à vingt mille livres de rentes, auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissoit toujours par faire ce qu'elle vouloit; et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savoit lui persuader que c'étoit lui qui le vouloit, et que

c'étoit elle qui ne le vouloit pas. M. de Margency, dont j'ai parlé, étoit l'ami de madame, et devint celui de monsieur. Il y avoit quelques années qu'il leur avoit loué son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly, et ils y étoient précisément durant mes amours pour madame d'Houdetot. Madame d'Houdetot et madame de Verdelin se connoissoient par madame d'Aubeterre, leur commune amie; et comme le jardin de Margency étoit sur le passage de madame d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, madame de Verdelin lui donna une clef pour passer. A la faveur de cette clef, j'y passois souvent avec elle : mais je n'aimois point les rencontres imprévues; et quand madame de Verdelin se trouvoit par hasard sur notre passage, je les laissois ensemble sans lui rien dire, et j'allois toujours devant. Ce procédé peu galant n'avoit pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle. Cependant quand elle fut à Soisy, elle ne laissa pas de me rechercher. Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis sans me trouver; et voyant que je ne lui rendois pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien l'aller remercier : c'en fut assez; nous voilà liés.

Cette liaison commença par être orageuse, comme toutes celles que je faisois malgré moi. Il n'y régna même jamais un vrai calme. Le tour d'esprit de madame de Verdelin étoit par

trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle, et pour moi très-fatigante, pour sentir quand on est persillé. Une niaiserie qui me revient suffira pour en juger. Son frère venoit d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglois. Je parlois de la manière d'armer cette frégate sans nuire à sa légèreté. Oui, dit-elle, d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. Je l'ai rarement ouï parler en bien de quelqu'un de ses amis absents, sans glisser quelque mot à leur charge. Ce qu'elle ne voyoit pas en mal, elle le voyoit en ridicule, et son ami Margency n'étoit pas excepté. Ce que je trouvois encore en elle d'insupportable, étoit la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il me falloit battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avoit ses chagrins ainsi que moi. Les confidences réciproques nous rendirent intéressants nos tête-à-tête. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler, et ce besoin m'a souvent fait passer sur beaucoup de choses. J'avois mis tant de dureté dans ma franchise avec elle, qu'après avoir montré quelquefois si peu d'estime pour son

caractère, il falloit réellement en avoir beaucoup pour croire qu'elle pût sincèrement me pardonner. Voici un échantillon des lettres que je lui ai quelquefois écrites, et dont il est à noter que jamais dans aucune de ses réponses elle n'a paru piquée en aucune façon.

A Montmorency, le 5 novembre 1760.

« Vous me dites, madame, que vous ne vous
 » êtes pas bien expliquée, pour me faire enten-
 » dre que je m'explique mal. Vous me parlez de
 » votre prétendue hêtise, pour me faire sentir
 » la mienne. Vous vous vantez de n'être qu'une
 » bonne femme, comme si vous aviez peur d'être
 » prise au mot, et vous me faites des excuses
 » pour m'apprendre que je vous en dois. Oui,
 » madame, je le sais bien; c'est moi qui suis
 » une bête, un bon-homme, et pis encore s'il
 » est possible; c'est moi qui choisis mal mes
 » termes, au gré d'une belle dame françoise qui
 » fait autant d'attention aux paroles et qui parle
 » aussi bien que vous. Mais considérez que je
 » les prends dans le sens commun de la langue,
 » sans être au fait ou en souci des honnêtes ac-
 » ceptions qu'on leur donne dans les vertueuses
 » sociétés de Paris. Si quelquefois mes expres-
 » sions ont un tour équivoque, je tâche que ma
 » conduite en détermine le sens, etc. » Le reste
 de la lettre est à peu près sur le même ton. Voyez
 en la réponse (liasse D, n° 41), et jugez de l'in-
 croyable modération d'un cœur de femme qui

peut n'avoir pas plus de ressentiment d'une pareille lettre que cette répons n'en laisse paroître, et qu'elle ne m'en a jamais témoigné.

Coindet, entrant, hardi jusqu'à l'effronterie, et qui se tenoit continuellement à l'affût de tous mes amis, ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez madame de Verdelin, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même. C'étoit un singulier corps que ce Coindet. Il se présentoit de ma part chez toutes mes connoissances, s'y établissoit, y mangeoit sans façon. Transporté de zèle pour mon service, il ne parloit jamais de moi que les larmes aux yeux; mais quand il me venoit voir, il gardoit le plus profond silence sur toutes ces liaisons et sur tout ce qu'il savoit devoir m'intéresser. Au lieu de me dire ce qu'il avoit appris, ou dit, ou vu qui m'intéressoit, il m'écouteoit, m'interrogeoit même. Il ne savoit jamais rien de Paris que ce que je lui en apprenois: enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parloit de personne: il n'étoit secret et mystérieux qu'avec son ami. Mais laissons, quant à présent, Coindet et madame de Verdelin: nous y reviendrons dans la suite.

Quelque temps après mon retour à Mont-Louis, La Tour, le peintre, vint m'y voir, et m'apporta mon portrait en pastel, qu'il avoit exposé au salon il y avoit quelques années. Il avoit voulu me donner ce portrait, que je n'avois pas accepté. Mais madame d'Épinay, qui

m'avoit donné le sien et qui vouloit avoir celui-là, m'avoit engagé à le lui redemander. Il avoit pris du temps pour le retoucher. Dans cet intervalle vint ma rupture avec madame d'Épinay ; je lui rendis son portrait, et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit château. M. de Luxembourg l'y vit, et le trouva bien : je le lui offris ; il l'accepta, je le lui envoyai. Ils comprirent, lui et madame la maréchale, que je serois bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature de très-bonne main, les firent enchâsser dans une boîte à bons de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très-galante, dont je fus enchanté. Madame de Luxembourg ne voulut jamais consentir que son portrait occupât le dessus de la boîte. Elle m'avoit reproché plusieurs fois que j'aurois mieux M. de Luxembourg qu'elle, et je ne m'en étois point défendu, parce que cela étoit vrai. Elle me témoigna bien galamment, mais bien clairement, par cette façon de placer son portrait, qu'elle n'oublioit pas cette préférence.

Je fis, à peu près dans ce même temps, une sottise qui ne contribua pas à me conserver ses bonnes grâces. Quoique je ne connusse point du tout M. de Silhouette, et que je fusse peu porté à l'aimer, j'avois une grande opinion de son administration. Lorsqu'il commença d'appesantir sa main sur les financiers, je vis qu'il n'entamoit pas son opération dans un temps

favorable : je n'en fis pas des vœux moins ardents pour son succès ; et, quand j'appris qu'il étoit déplacé, je lui écrivis, dans mon intrépide étourderie, la lettre suivante, qu'assurément je n'entreprends pas de justifier.

A Montmorency, le 2 décembre 1759.

« Daignez, monsieur, recevoir l'hommage
 » d'un solitaire qui n'est pas connu de vous,
 » mais qui vous estime par vos talents, qui vous
 » respecte par votre administration, et qui vous
 » a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous res-
 » teroit pas long-temps. Ne pouvant sauver l'état
 » qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu,
 » vous avez bravé les cris des gagners d'argent.
 » En vous voyant écraser ces misérables, je vous
 » envoie votre place ; en vous la voyant quitter
 » sans vous être démenti, je vous admire. Soyez
 » content de vous, monsieur ; elle vous laisse
 » un honneur dont vous jouirez long-temps sans
 » concurrent. Les malédictions des fripons sont
 » la gloire de l'homme juste. »

Madame de Luxembourg, qui savoit que j'avois écrit cette lettre, m'en parla au voyage de Pâques ; je la lui montrai ; elle en souhaila une copie ; je la lui donnai : mais j'ignorois en la lui donnant qu'elle étoit un de ces gagners d'argent qui s'intéressoient aux sous-fermes, et qui avoient fait déplacer Silhouette. On eût dit, à toutes mes balourdises, que j'allois excitant à

plaisir la haine d'une femme aimable et puissante, à laquelle, dans le vrai, je m'attachois davantage de jour en jour, et dont j'étois bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrâce, quoique je fisse, à force de gaucheries, tout ce qu'il falloit pour cela. Je crois qu'il est assez superflu d'avertir que c'est à elle que se rapporte l'histoire de l'opiat de M. Tronchin, dont j'ai parlé dans ma première partie : l'autre dame étoit madame de Mirepoix. Elles ne m'en ont jamais reparlé, ni fait le moindre semblant de s'en souvenir ni l'une ni l'autre ; mais de présumer que madame de Luxembourg ait pu l'oublier réellement, c'est ce qui me paroît bien difficile, quand même on ne sauroit rien des événements subséquents. Pour moi je m'étourdissois sur l'effet de mes bêtises, par le témoignage que je me rendois de n'en avoir fait aucune à dessein de l'offenser : comme si jamais femme en pouvoit pardonner de pareilles, même avec la plus parfaite certitude que la volonté n'y a pas eu la moindre part.

Cependant, quoiqu'elle parût ne rien voir, ne rien sentir, et que je ne trouvasse encore ni diminution dans son empressement, ni changement dans ses manières, la continuation, l'augmentation même d'un pressentiment trop bien fondé me faisoit trembler sans cesse que l'ennui ne succédât bientôt à cet engouement. Pouvois-je attendre d'une si grande dame une constance à l'épreuve de mon peu d'adresse à la soutenir ?

Je ne savois pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétoit, et ne me rendoit que plus maussade. On en jugera par la lettre suivante, qui contient une bien singulière prédiction.

N. B. Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'octobre 1760 au plus tard.

« Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi trou-
 » bler la paix d'un solitaire, qui renonçoit aux
 » plaisirs de la vie pour n'en plus sentir les en-
 » nuis ? J'ai passé mes jours à chercher en vain
 » des attachements solides. Je n'en ai pu former
 » dans les conditions auxquelles je pouvois at-
 » teindre ; est-ce dans la vôtre que j'en dois cher-
 » cher ? L'ambition ni l'intérêt ne me tentent
 » pas, je suis peu vain, peu craintif ; je puis
 » résister à tout, hors aux caresses. Pourquoi
 » m'attaquez-vous tous deux par un foible qu'il
 » faut vaincre, puisque, dans la distance qui
 » nous sépare, les épanchements des cœurs sen-
 » sibles ne doivent pas rapprocher le mien de
 » vous ? La reconnoissance suffira-t-elle pour un
 » cœur qui ne connoît pas deux manières de se
 » donner, et ne se sent capable que d'amitié ?
 » D'amitié, madame la maréchale ! Ah ! voilà
 » mon malheur ! Il est beau à vous, à monsieur le
 » maréchal, d'employer ce terme : mais je suis
 » insensé de vous prendre au mot. Vous vous
 » jouez, moi je m'attache ; et la fin du jeu me
 » prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous

» vos titres, et que je vous plains de les porter!
 » Vous me semblez si dignes de goûter les char-
 » mes de la vie privée! Que n'habitez-vous Cla-
 » rens! J'irois y chercher le bonheur de ma vie;
 » mais le château de Montmorency! mais l'hôtel
 » de Luxembourg! Est-ce là qu'on doit voir
 » Jean-Jacques? Est-ce là qu'un ami de l'égalité
 » doit porter les affections d'un cœur sensible
 » qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne,
 » croit rendre autant qu'il reçoit? Vous êtes
 » bonne et sensible aussi; je le sais, je l'ai vu;
 » j'ai regret de n'avoir pu plus tôt le croire: mais
 » dans le rang où vous êtes, dans votre manière
 » de vivre, rien ne peut faire une impression du-
 » rable, et tant d'objets nouveaux s'effacent
 » mutuellement, qu'aucun ne demeure. Vous
 » m'oubliez, madame, après m'avoir mis hors
 » d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup
 » fait pour me rendre malheureux, et pour être
 » inexcusable. »

Je lui joignois là M. de Luxembourg afin de
 rendre le compliment moins dur pour elle; car,
 au reste, je me sentois si sûr de lui, qu'il ne
 m'est pas même venu dans l'esprit une seule
 crainte sur la durée de son amitié. Rien de ce
 qui m'intimidoit de la part de madame la mar-
 chale ne s'est un moment étendu jusqu'à lui. Je
 n'ai jamais eu la moindre défiance sur son carac-
 tère, que je savois être foible, mais sûr. Je ne
 craignois pas plus de sa part un refroidisse-

ment, que je n'en attendois un attachement
 héroïque. La simplicité, la familiarité de nos
 manières l'un avec l'autre marquoit combien
 nous comptions réciproquement sur nous. Nous
 avions raison tous deux: j'honorerais, je ché-
 rirai tant que je vivrai la mémoire de ce digne
 seigneur; et, quoi qu'on ait pu faire pour le
 détacher de moi, je suis aussi certain qu'il est
 mort mon ami, que si j'avois reçu son dernier
 soupir.

Au second voyage de Montmorency de l'an-
 née 1760, la lecture de la Julie étant finie, j'eus
 recours à celle de l'*Émile* pour me soutenir
 auprès de madame de Luxembourg; mais cela
 ne réussit pas si bien, soit que la matière fût
 moins de son goût, soit que tant de lecture l'en-
 nuyât à la fin. Cependant, comme elle me re-
 prochoit de me laisser duper par mes libraires,
 elle voulut que je lui laissasse le soin de faire
 imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un meil-
 leur parti. J'y consentis sous l'expresse condi-
 tion qu'il ne s'imprimeroit point en France, et
 c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute:
 moi, prétendant que la permission tacite étoit
 impossible à obtenir, imprudente même à de-
 mander, et ne voulant point permettre autre-
 ment l'impression dans le royaume; elle, sou-
 tenant que cela ne feroit pas même une diffi-
 culté à la censure, dans le système que le
 gouvernement avoit adopté. Elle trouva le moyen
 de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes,

qui m'écrivit à ce sujet une longue lettre toute de sa main, pour me prouver que la profession de foi du vicaire savoyard étoit précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain, et celle de la cour dans la circonstance. Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvoit étoit par cela seul légitime. je n'avois plus de bonne objection à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimeroit en Hollande, et même par le libraire Néaulme, que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins, consentant au reste que l'édition se fit au profit d'un libraire de France, et que, quand elle seroit faite, on la débitât soit à Paris, soit où l'on voudroit, attendu que ce débit ne me regardoit pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre madame de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon manuscrit.

Elle avoit amené à ce voyage sa petite-fille, mademoiselle de Boufflers, aujourd'hui madame la duchesse de Lauzun. Elle s'appeloit Amélie. C'étoit une charmante personne. Elle avoit vraiment une figure, une douceur, une timidité de vierge. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentiments qu'elle inspiroit. D'ailleurs, c'étoit un enfant; elle n'avoit pas onze

ans. Madame la maréchale, qui la trouvoit trop timide, faisoit ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu des gentilleses qu'un autre eût dites à ma place, je restois là muet, interdit; et je ne sais lequel étoit le plus honteux de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château: elle venoit de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante étoit encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un le matin même par l'ordre de sa grand'maman, et en sa présence. Le lendemain, lisant l'*Émile* au chevet de madame la maréchale, je tombai précisément sur un passage où je censure, avec raison, ce que j'avois fait la veille. Elle trouva la réflexion très-juste, et dit là-dessus quelque chose de fort sensé, qui me fit rougir. Que je maudis mon incroyable bêtise, qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étois que sot et embarrassé! Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. Je puis jurer que, dans ce baiser si répréhensible, ainsi que dans tous les autres, le cœur et les sens de mademoiselle Amélie n'étoient pas plus purs que les miens; et je puis jurer même que si, dans ce moment, j'avois pu éviter sa rencontre, je l'aurois fait; non qu'elle ne me fit grand plaisir à

voir, mais par l'embaras de trouver en passant quelque mot agréable à lui dire. Comment se peut-il qu'un enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé? quel parti prendre? Comment se conduire, dénué de tout impromptu dans l'esprit? Si je me forre à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infailliblement: si je ne dis rien, je suis un misanthrope, un animal farouche, un ours. Une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable: mais les talents dont j'ai manqué dans le monde ont fait les instruments de ma perte des talents que j'eus à part moi.

A la fin de ce même voyage, madame de Luxembourg fit une bonne œuvre à laquelle j'eus quelque part. Diderot ayant très-imprudemment offensé madame la princesse de Ro-beck, fille de M. de Luxembourg, Palissot, qu'elle protégeoit, la vengea par la comédie des Philosophes, dans laquelle je fus tourné en ridicule, et Diderot extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avoit, que de peur de déplaire au père de sa protectrice, dont il savoit que j'étois aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connoissois point du tout, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée; et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je verrois avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avois rompu. Il se trompa fort. En rompant avec Diderot,

que je savois moins méchant qu'indiscret et foible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été long-temps aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est tout autre chose avec Grimm, homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui, de gaîté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi; l'autre sera toujours mon ancien ami. Mes entrailles s'émurent à la vue de cette odieuse pièce: je n'en pus supporter la lecture; et, sans l'achever, je la renvoyai à Duchesne avec la lettre suivante:

A Montmorency, le 21 mai 1760.

« En parcourant, monsieur, la pièce que
» vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir
» loué. Je n'accepte point cet horrible présent.
» Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous
» n'avez pas voulu me faire une injure; mais
» vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu
» l'honneur d'être l'ami d'un homme respecta-
» ble, indignement noirci et calomnié dans ce
» libelle. »

Cette lettre courut. Diderot, qu'elle auroit dû toucher, s'en dépit. Son amour-propre ne

put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux ; et je sus que sa femme se déchaînoit partout contre moi avec une aigreur qui m'affectoit peu, sachant qu'elle étoit connue de tout le monde pour une harengère.

Diderot à son tour trouva un vengeur dans l'abbé Morellet, qui fit contre Palissot un petit écrit imité du petit prophète, et intitulé *la Vision*. Il offensa très-imprudemment dans cet écrit madame de Robeck, dont les amis le firent mettre à la Bastille : car pour elle, naturellement peu vindicative, et pour lors mourante, je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

D'Alembert, qui étoit fort lié avec l'abbé Morellet, m'écrivit pour m'engager à prier madame de Luxembourg de solliciter son élargissement ; lui promettant en reconnaissance des louanges dans l'Encyclopédie (1) : voici ma réponse.

« Je n'ai pas attendu votre lettre, monsieur, »
 » pour témoigner à madame la maréchale de »
 » Luxembourg la peine que me faisoit la déten- »
 » tion de l'abbé Morellet. Elle sait l'intérêt que »
 » j'y prends, elle saura celui que vous y prenez ;

(1) Cette lettre, avec plusieurs autres, a disparu à l'hôtel de Luxembourg, tandis que mes papiers y étoient en dépôt.

(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)

» et il lui suffiroit, pour y prendre intérêt elle- »
 » même, de savoir que c'est un homme de mé- »
 » rite. Au surplus, quoique elle et monsieur le »
 » maréchal m'honorent d'une bienveillance qui »
 » fait la consolation de ma vie, et que le nom »
 » de votre ami soit près d'eux une recomman- »
 » dation pour l'abbé Morellet, j'ignore jusqu'à »
 » quel point il leur convient d'employer en cette »
 » occasion le crédit attaché à leur rang, et la »
 » considération due à leurs personnes. Je ne »
 » suis pas même persuadé que la vengeance en »
 » question regarde madame la princesse de Ro- »
 » beck, autant que vous paroissez le croire ; et, »
 » quand cela seroit, on ne doit pas s'attendre »
 » que le plaisir de la vengeance appartienne aux »
 » philosophes exclusivement, et que, quand ils »
 » voudront être femmes, les femmes seront phi- »
 » losophes.

» Je vous rendrai compte de ce que m'aura dit »
 » madame de Luxembourg quand je lui aurai »
 » montré votre lettre. En attendant, je crois la »
 » connoître assez pour pouvoir vous assurer »
 » d'avance que, quand elle auroit le plaisir de »
 » contribuer à l'élargissement de l'abbé Morel- »
 » let, elle n'accepteroit point le tribut de re- »
 » connoissance que vous lui promettez dans »
 » l'Encyclopédie, quoiqu'elle s'en tint hono- »
 » rée ; parce qu'elle ne fait point le bien pour »
 » la louange, mais pour contenter son bon »
 » cœur. »

Je n'épargnai rien pour exciter le zèle et la commisération de madame de Luxembourg en faveur du pauvre captif; et je réussis. Elle fit un voyage à Versailles exprès pour voir M. le comte de Saint-Florentin; et ce voyage abrégé celui de Montmorency, que monsieur le maréchal fut obligé de quitter en même temps pour se rendre à Rouen, où le roi l'envoyoit comme gouverneur de Normandie, au sujet de quelques mouvements du parlement, qu'on vouloit contenir. Voici la lettre que m'écrivit madame de Luxembourg le surlendemain de son départ (liasse D, n° 25).

A Versailles, ce mercredi.

« M. de Luxembourg est parti hier à six heures
 » du matin. Je ne sais pas encore si j'irai. J'at-
 » tends de ses nouvelles, parce qu'il ne sait pas
 » lui-même combien de temps il y sera. J'ai vu
 » M. de Saint-Florentin, qui est le mieux dis-
 » posé pour l'abbé Morellet; mais il y trouve
 » des obstacles dont il espère cependant triom-
 » pher à son premier travail avec le roi qui sera
 » la semaine prochaine. J'ai demandé aussi en
 » grâce qu'on ne l'exilât point, parce qu'il en
 » étoit question; on vouloit l'envoyer à Nancy.
 » Voilà, monsieur, ce que j'ai pu obtenir; mais
 » je vous promets que je ne laisserai pas M. de
 » Saint-Florentin en repos que l'affaire ne soit
 » finie comme vous le désirez. Que je vous dise

» donc à présent le chagrin que j'ai eu de vous
 » quitter si tôt: mais je me flatte que vous n'en
 » doutez pas. Je vous aime de tout mon cœur,
 » et pour toute ma vie. »

Quelques jours après, je reçus ce billet de d'Alembert, qui me donna une véritable joie (liasse D, n° 26).

Ce 1^{er} août.

« Grâce à vos soins, mon cher philosophe,
 » l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention
 » n'aura point d'autres suites. Il part pour la
 » campagne, et vous fait, ainsi que moi, mille
 » remerciements et compliments. *Vale, et me*
 » *ama.* »

L'abbé m'écrivit aussi quelques jours après une lettre de remerciement (liasse D, n° 29), qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il sembloit atténuer en quelque sorte le service que je lui avois rendu; et, à quelque temps de là, je trouvai que d'Alembert et lui m'avoient en quelque sorte, je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de madame de Luxembourg, et que j'avois perdu près d'elle autant qu'ils avoient gagné. Cependant je suis bien éloigné de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrâce; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert,

je n'en dis rien ici ; j'en reparlerai dans la suite.

J'eus dans le même temps une autre affaire qui occasionna la dernière lettre que j'aie écrite à M. de Voltaire, lettre dont il a jeté les hauts cris, comme d'une insulte abominable, mais qu'il n'a jamais montrée à personne. Je suppléerai ici à ce qu'il n'a pas voulu faire.

L'abbé Trublet, que je connoissois un peu, mais que j'avois très-peu vu, m'écrivit, le 13 juin 1760 (liasse D, n° 11), pour m'avertir que M. Formey, son ami et correspondant, avoit imprimé dans son journal ma lettre à M. de Voltaire, sur le désastre de Lisbonne. L'abbé Trublet vouloit savoir comment cette impression s'étoit pu faire ; et, dans son tour d'esprit fin et jésuitique, me demandoit mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les ruseurs de cette espèce, je lui fis les remerciements que je lui devois, mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateler encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sût tout ce qu'il avoit voulu savoir.

Je compris bien, quoi qu'en pût dire Trublet, que Formey n'avoit point trouvé cette lettre imprimée, et que la première impression en venoit de lui. Je le connoissois pour un effronté pillard, qui, sans façon, se faisoit un revenu des ouvrages des autres, quoiqu'il n'y eût pas encore mis l'impudence incroyable dont il usa

dans la suite envers moi (1). Mais comment ce manuscrit lui étoit-il parvenu ? C'étoit là la question, qui n'étoit pas difficile à résoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fût honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes, il eût été fondé à se plaindre, si je l'avois fait imprimer sans son aveu, je pris le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre, à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont, pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur.

A Montmorency, le 17 juin 1760.

« Je ne pensois pas, monsieur, me retrouver
» jamais en correspondance avec vous. Mais,
» apprenant que la lettre que je vous écrivis en
» 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous
» rendre compte de ma conduite à cet égard,
» et je remplirai ce devoir avec vérité et sim-
» plicité.

» Cette lettre vous ayant été réellement adres-
» sée, n'étoit point destinée à l'impression. Je
» la communiquai, sous condition, à trois per-
» sonnes à qui les droits de l'amitié ne me per-
» mettoient pas de rien refuser de semblable, et

(1) C'est ainsi qu'il s'est, dans la suite, approprié l'Émile.

(Cette note n'est point au manuscrit autographe.)

» à qui les mêmes droits permettoient encore
 » moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur
 » promesse. Ces trois personnes sont madame
 » de Chenonceaux, belle-fille de madame Dupin,
 » madame la comtesse d'Houdetot, et un Alle-
 » mand nommé M. Grimm. Madame de Che-
 » nonceaux souhaitoit que cette lettre fût im-
 » primée, et me demanda mon consentement
 » pour cela. Je lui dis qu'il dépendoit du vôtre.
 » Il vous fut demandé; vous le refusâtes, et il
 » n'en fut plus question.

» Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je
 » n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire,
 » par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant
 » reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il
 » y avoit lu cette même lettre, avec un avis dans
 » lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre
 » 1759, *qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines
 » chez les libraires de Berlin, et que, comme
 » c'est une de ces feuilles volantes qui dispa-
 » roissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir
 » donner place dans son journal.*

» Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il
 » est très-sûr que jusque ici l'on n'avoit pas même
 » ouï parler à Paris de cette lettre; il est très-sûr
 » que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé,
 » tombé dans les mains de M. Formey, n'a
 » pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vrai-
 » semblable, ou d'une des trois personnes que
 » je viens de nommer. Enfin, il est très-sûr que
 » les deux dames sont incapables d'une pareille

» infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma
 » retraite : vous avez des correspondances au
 » moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose
 » en valoit la peine, de remonter à la source,
 » et de vérifier le fait.

» Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me
 » marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne
 » la prêtera point sans mon consentement,
 » qu'assurément je ne donnerai pas : mais cet
 » exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je
 » souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit
 » pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour
 » cela; mais, si je ne pouvois éviter qu'elle le
 » fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la
 » préférence, alors je n'hésiterois pas à la faire
 » imprimer moi-même. Cela me paroît juste et
 » naturel.

» Quant à votre réponse à la même lettre, elle
 » n'a été communiquée à personne; et vous pou-
 » vez compter qu'elle ne sera point imprimée
 » sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai pas
 » l'indiscrétion de vous demander, sachant bien
 » que ce qu'un homme écrit à un autre il ne l'é-
 » crit pas au public : mais, si vous en vouliez
 » faire une pour être publiée et me l'adresser, je
 » vous promets de la joindre fidèlement à ma
 » lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

» Je ne vous aime point monsieur : vous m'a-
 » vez fait les maux qui pouvoient m'être les plus
 » sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste.
 » Vous avez perdu Genève pour le prix

» de l'asile que vous y avez reçu : vous avez
 » aliéné de moi mes concitoyens, pour le prix
 » des applaudissemens que je vous ai prodigués
 » parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour
 » de mon pays insupportable ; c'est vous qui
 » me ferez mourir en terre étrangère, privé de
 » toutes les consolations des mourants, et jeté
 » pour tout honneur dans une voirie, tandis
 » que tous les honneurs qu'un homme peut at-
 » tendre vous accompagneront dans mon pays.
 » Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ;
 » mais je vous hais en homme encore plus digne
 » de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous
 » les sentimens dont mon cœur étoit pénétré
 » pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on
 » ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour
 » de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous
 » que vos talens, ce n'est pas ma faute : je ne
 » manquerai jamais au respect que je leur dois,
 » ni aux procédés que ce respect exige. Adieu,
 » monsieur. »

Au milieu de tous ces petits tracas littéraires, qui me confirmoient de plus en plus dans ma résolution, je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois ; l'une au petit château, et l'autre à Mont-Louis. Il choisit même toutes les deux fois, le temps que monsieur et madame de Luxembourg n'étoient pas

à Montmorency, afin de rendre plus manifeste qu'il n'y venoit que pour moi. Je n'ai jamais douté que je ne dusse les premières bontés de ce prince à madame de Luxembourg et à madame de Boufflers, mais je ne doute pas non plus que je ne doive à ses propres sentimens et à moi-même celles dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors (1).

Comme mon appartement de Mont-Louis étoit très-petit, et que la situation du donjon étoit charmante, j'y conduisis le prince, qui, pour comble de grâces, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savois qu'il gaignoit le chevalier de Lorenzy, qui étoit plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistants, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes. En finissant, je lui dis, d'un ton respectueux, mais grave : « Mon-
 » seigneur, j'honore trop votre altesse sérénis-
 » sime pour ne la pas gagner toujours aux
 » échecs. » Ce grand prince, plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y

(1) Remarquez la persévérance de cette aveugle et stupide confiance au milieu de tous les traitemens qui devoient le plus m'en désabuser : elle n'a cessé que depuis mon retour à Paris en 1770.

(Note qui manque au manuscrit autographe.)

avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré.

Quand il m'en auroit su mauvais gré, je ne me reprocherois pas de n'avoir pas voulu le tromper, et je n'ai pas assurément à me reprocher non plus d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettoit lui-même une grâce infinie dans la manière de me les marquer. Peu de jours après, il me fit envoyer un panier de gibier, que je reçus comme je devois. A quelque temps de là, il m'en fit envoyer un autre; et l'un de ses officiers des chasses écrivit, par son ordre, que c'étoit de la chasse de son altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le reçus encore, mais j'écrivis à madame de Boufflers que je n'en recevrois plus. Cette lettre fut généralement blâmée, et méritoit de l'être. Refuser des présents en gibier d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal appris qui se méconnoît. Je n'ai jamais relu cette lettre dans mon recueil, sans en rougir, et sans me reprocher de l'avoir écrite. Mais enfin je n'ai pas entrepris mes Confessions pour taire mes sottises, et celle-là me révolte trop moi-même pour qu'il me soit permis de la dissimuler.

Si je ne fis pas celle de devenir son rival, il

s'en fallut peu : car alors madame de Boufflers étoit encore sa maîtresse, et je n'en savois rien. Elle me venoit voir assez souvent avec le chevalier de Lorenzy. Elle étoit belle et jeune encore. Elle affectoit l'esprit romain, et moi je l'eus toujours romanesque; cela se tenoit d'assez près. Je faillis me prendre; je crois qu'elle le vit: le chevalier le vit aussi, du moins il m'en parla, et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup je fus sage, et il en étoit temps à cinquante ans. Plein de la leçon que je venois de donner aux barbons, dans ma *Lettre à d'Alembert*, j'eus honte d'en profiter si mal moi-même. D'ailleurs, apprenant ce que j'avois ignoré, il auroit fallu que la tête m'eût tout-à-fait tourné, pour porter si haut mes concurrences. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour madame d'Houdetot; je sentis que plus rien ne la pouvoit remplacer dans mon cœur, et je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. Au moment où j'écris ceci, je viens d'avoir d'une jeune et belle personne des agaceries bien dangereuses, et avec des yeux bien inquiétants: mais si elle a fait semblant d'oublier ma soixantaine, pour moi je m'en suis souvenu. Après m'être tiré de ce pas, je ne crains plus de chutes, et je réponds de moi pour le reste de mes jours.

Madame de Boufflers, s'étant aperçue de l'émotion qu'elle m'avoit donnée, put s'apercevoir aussi que j'en avois triomphé. Je ne suis ni

assez fou ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge ; mais sur certains propos qu'elle tint à Thérèse , j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité. Si cela est , et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée , il faut avouer que j'étois bien né pour être victime de mes foiblesses , puisque , si l'amour vainqueur me fut si funeste , l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil de lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs : mais ils sont tels dans cette cruelle époque , et la forte impression m'en est si bien restée , que , perdu dans la mer immense de mes malheurs , je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage , quoique ses suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi je puis marcher encore dans le livre suivant avec assez d'assurance. Si je vais plus loin , ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

FIN DU DIXIÈME LIVRE.

LIVRE ONZIÈME.

QUOIQUE la *Julie* , qui depuis long-temps étoit sous presse , ne parût point encore à la fin de 1760 , elle commençoit à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avoit parlé à la cour , madame d'Houdetot à Paris. Cette dernière avoit même obtenu de moi , pour Saint-Lambert , la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne , qui en avoit été enchanté. Duclos , à qui je l'avois aussi fait lire , en avoit parlé à l'Académie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman ; les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin , et son succès , contre l'ordinaire , répondit à l'empressement avec lequel il avoit été attendu. Madame la Dauphine , qui l'avoit lu des premières , en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres ; mais dans le monde il n'y eut qu'un avis , et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur , au point qu'il y en avoit peu , même dans les hauts rangs , dont je n'eusse fait la conquête,